



PROCES VERBAL BUREAU EXECUTIF COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février à 18 h 00, le Bureau Exécutif de la Communauté de Communes du VAL-DE-CHER-CONTROIS s'est réuni, au siège de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis, sous la Présidence de Monsieur Jacques PAOLETTI, le 1^{er} Vice-Président.

Etaients présents :

Nombre membres du bureau :

- en exercice : 20
- présents : 14
- votants : 17

Date de convocation :

Le 13 février 2024

Président	Monsieur PAOLETTI Jacques		
1^{ère} Vice-président	Madame COCHETON Stella	1^{er} membre	Monsieur BIETTE Bernard
2^{ème} Vice-présidente	Monsieur HENAUULT Damien	2^{ème} membre	-----
3^{ème} Vice-président	Monsieur MARINIER Jean-François	3^{ème} membre	Monsieur RACAULT Olivier
4^{ème} Vice-président	Madame DELORD Martine	4^{ème} membre	-----
5^{ème} Vice-présidente	Monsieur SAUX Christian	5^{ème} membre	Monsieur CORNEVIN Bernard
6^{ème} Vice-présidente	Madame OLIVIER Christine	6^{ème} membre	Monsieur EPIAIS Jean-Pierre
7^{ème} Vice-président	-----	7^{ème} membre	Monsieur CARNAT Eric
8^{ème} Vice-présidente	Madame MICHOT Karine	8^{ème} membre	-----
9^{ème} Vice-président	-----	9^{ème} membre	Monsieur GIBALT Patrick
10^{ème} Vice-président	-----		

Etaients absent(e)s excusé(e)s : Monsieur SAUX Christian - Monsieur GOUTX Alain - Monsieur ROSET Jean-Jacques - Monsieur POMA Alain - Monsieur MARTELLIERE Eric - Monsieur LACROIX Eric -

Ont donné pouvoir :

Monsieur SAUX Christian à Madame DELORD Martine - Monsieur ROSET Jean-Jacques à M. PAOLETTI Jacques - Monsieur POMA Alain à Monsieur GIBALT Patrick -

Madame COCHETON Stella est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'elle accepte.

Ordre du jour

I. DELIBERATIONS

Finances

1. Attribution des aides à l'apprentissage 2024
2. Attribution des aides à l'investissement en matériel

Urbanisme

3. Exercice du droit de préemption urbain sur la vente des parcelles cadastrées section A n°357 et 437 sises 5 rue de gâtines à SEIGY (41110)

II. AVIS SUR ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 FEVRIER 2024

Dans le cadre des délégations de pouvoirs qui ont été confiées lors du Conseil communautaire du 13 novembre 2023, le bureau s'est prononcé sur les délibérations suivantes :

Finances

1. ATTRIBUTION DES AIDES A L'APPRENTISSAGE 2024

Depuis 2016, dans le cadre de sa compétence « Développement Économique » la Communauté a mis un place un dispositif d'aide financière en sus des aides publiques pour les entreprises, employeurs et les collectivités du territoire communautaire qui recrutent un ou des apprentis. Depuis ce dispositif a été régulièrement révisé pour maintenir la dynamique de l'apprentissage en Val de Cher-Controis. Lors de la séance communautaire du 27 février 2023, le Conseil a adopté un nouveau dispositif. Dans ce cadre, les dossiers de demandes d'aide à l'apprentissage suivants ont été adressés à la Communauté :

Société	Date de réception	Apprenti	Aide
VINS BECAT 17 Rue des entrepreneurs, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	21/11/2023	MANGENOT Theotime, né le 17/01/1998, recruté pour effectuer un Master Vintage pour un an.	1 500,00 €
		GIBAULT Charlene, née le 24/07/2000, recrutée pour effectuer un Programme Grandes Écoles sur deux ans.	3 000,00 €
PATISSERIE H.B. 2 Rue de la fonderie, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	30/10/2023	LEVEQUE Julie, née le 05/10/2008, recrutée pour préparer un CAP Pâtissier sur deux ans.	3 000,00 €
		PAUMIER Melyne, née le 06/12/2005, recrutée pour préparer un CAP Chocolatier confiseur sur un an.	1 500,00 €
		MELIN Sarah, née le 11/09/2006, recrutée pour préparer un CAP Chocolatier confiseur sur un an.	1 500,00 €
Salon Mya EURL 8 Rue Porte au Roi, Montrichard Val de Cher (41400)	17/11/2023	GUINOISEAU Cassandra, née le 06/12/2006, recrutée pour préparer un CAP métiers de la coiffure sur deux ans.	3 000,00 €
EVERFLY 17 Rue des entrepreneurs, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	21/11/2023	BERNARD Paul, né le 22/03/2001, recruté pour préparer un diplôme d'ingénieur en agriculture sur trois ans	3 000,00 €
		DAVID Hervé, né le 09/07/1996, recruté pour préparer un Programme Grandes Écoles sur deux ans.	3 000,00 €
Ets DYE SARL 32 Route de Blois, Fresnes (41700)	21/11/2023	FEUILLET Ephram, né le 28/08/2007, recruté pour préparer un BP maintenance des matériels d'espaces verts sur deux ans.	3 000,00 €
Commune de Contres Place du 8 Mai, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	21/11/2023	DAULOIR Kelly, née le 18/04/2006, recrutée pour préparer un diplôme d'accompagnant petite-enfance sur un an.	1 500,00 €
CG Environnement-Lantana 4 Route de Tours, Saint-Georges-sur-Cher (41400)	30/11/2023	PICHON Ethan, né le 26/07/2005, recruté pour préparer un BTS Aménagement paysager sur deux ans.	3 000,00 €
		NEVEU Pierre, né le 07/07/2004, recruté pour préparer un BP Aménagement paysager sur deux ans.	3 000,00 €
SEPTEM COURTAULT 51 Rue des Bois, Montrichard Val de Cher (41400)	30/11/2023	MAKANERA KAKE Hady, né le 05/05/2003, recruté pour préparer un BTS CPRP B sur deux ans	3 000,00 €
		KERZERHO Noah, né le 03/08/2005, recruté pour préparer un BTS CPRP B sur deux ans.	3 000,00 €
S.N LEGALL 99 Avenue de la Paix, CONTRES Le Controis-en-Sologne (41700) (41700)	30/11/2023	JARZYNKA Lucas, né le 29/02/2008, recruté pour préparer un CAP Boucher sur deux ans.	3 000,00 €
W.S BRUNEAU 2 Place de la Libération, PONTLEVOY (41400)	11/12/2023	CHATELIN Shannel, née le 05/06/2007, recrutée pour préparer un CAP équipier polyvalent du commerce sur un an.	1 500,00 €
		TALVIN Thomas, né le 06/08/2005, recruté pour préparer un Brevet de maitrise Boulanger sur deux ans.	3 000,00 €
		COMMUNODA Dona, né le 06/01/2007, recruté pour préparer un CAP Pâtissier sur deux ans	3 000,00 €

THERET FRERES S.A.S 1390 Rue de Romorantin, CONTRES Le Controis-en-Sologne (41700) (41700)	12/12/2023	POPINEAU Mathis, né le 27/01/2007, recruté pour préparer un CAP Maçon sur deux ans.	3 000,00 €
		MIZERET-RAGOUA Gregory, né le 22/07/2006, recruté pour préparer un CAP Maçon sur deux ans.	3 000,00 €
EVEIA 32 Rue de la Garenne, Vallières-les-grandes (41400)	12/12/2023	DUPUIS Josselin, né le 21/07/1996, recruté pour préparer un Diplôme de niveau 6 Responsable du développement commercial sur un an.	1 500,00 €
FLORALIES SELLOISES 35 Rue de Sion, Selles-sur-Cher (41130)	12/12/2023	ROGER Audrey, née le 20/10/1999, recrutée pour préparer un CAP Fleuriste sur un an.	1 500,00 €
		PERRET Aaron, né le 24/01/2008, recruté pour préparer un CAP Fleuriste sur deux ans.	3 000,00 €
BOULANGERIE PATISSERIE DE GY 3 Place de l'Église, Gy-en-Sologne (41230)	12/12/2023	FAUSTINO-ESTEVEVES Kévin, né le 12/12/2007, recruté pour préparer un CAP Pâtissier sur un an.	1 500,00 €
AQUALIA 5 Rue Nicolas Appert, Contres Le Controis-en-Sologne (41700) (41700)	12/12/2023	HAGUENIER Nathan, né le 03/12/2006, recruté pour préparer un BP Travail public sur deux ans.	3 000,00 €
		GARCIA Killian, né le 03/08/2008, recruté pour préparer un CAP Constructeur de réseaux sur deux ans.	3 000,00 €
		DARBONVILLE Evan, né le 01/06/2008, recruté pour préparer un CAP Constructeur de réseaux sur deux ans.	3 000,00 €
F. MOTOCULTURE 63 Route de Monthou, Oisly (41700)	21/12/2023	GILLAIZEAU Aurélien, né le 29/09/2008, recruté pour préparer un bac pro maintenance des matériels d'espaces verts sur 3 ans.	3 000,00 €
BEL'O NATUREL 30 Rue principale, Saint-Romain/Cher (41140)	21/12/2023	BOMBARD Solène, née le 26/06/2004, recrutée pour préparer un BTS métiers de l'esthétique cosmétique sur deux ans.	3 000,00 €
SNC CODE BAR 20 Avenue de la gare, Montrichard Val de Cher (41400)	21/12/2023	BAILLOU Emilien, né le 06/04/2006, recruté pour préparer un CAP restauration sur deux ans.	3 000,00 €
SARL HEREDOM 32 Place du 8 mai, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	27/12/2023	BETRON Laure, née le 16/07/2007, recrutée pour préparer un CAP Techniques de la bijouterie et joaillerie sur 2 ans.	3 000,00 €
AS CONTRES 8 Place du 8 mai, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	11/01/2024	BLOTIN Elisa, née le 07/05/2004, recrutée pour préparer un BTS Communication sur 2 ans.	3 000,00 €
		GHELFI Enzo, né le 03/09/2004, recruté pour préparer un DEJEPS sur un an.	1 500,00 €
		PAGES Alan, né le 16/08/2003, recruté pour préparer un BMF sur un an.	1 500,00 €
INNOPUBLICA 15D Rue des entrepreneurs, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	12/01/2024	BERLY Lucile, née le 02/10/1994, recrutée pour préparer un diplôme Développeur Nocode sur un an.	1 500,00 €
SARL EDA 15H Rue des entrepreneurs, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)		RABOT Julian, né le 15/09/2004, recruté pour préparer un BPJEPS sur un an.	1 500,00 €
VB Métal concept 135 Rue de la république, Mareuil-sur-Cher (41110)		ALLION Maxime, né le 18/12/2008, recruté pour préparer un BP sur 3 ans	3 000,00 €
121 - ONE TO ONE 69 Rue de Cheverny, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	15/01/2024	SMAIDI Yanisse-Aymane, né le 25/09/2008, recruté pour préparer un CAP Cuisine sur 2 ans	3 000,00 €

Eurl Moreau Lucie - Les P'tits Ciseaux 30 place du 8 mai 1945, Contres Le Controis-en-Sologne (41700)	18/01/2024	MARTINEZ-JOURDANNE Lana, née le 24/12/2008, recrutée pour préparer un CAP Métiers de la Coiffure sur 2 ans	3 000,00 €
MONTRICHARD VDC BIO - BIOCOOP PLANETE VERTE 9 Rue Nationale, Montrichard Val de Cher (41400)		LUCAS Lara, née le 29/08/2005, recrutée pour préparer un Titre Professionnel Conseiller de vente sur 1 an	1 500,00 €
Sarl MOREAU Fromagerie 80 Route de Montrichard, Pontlevoy (41400)	19/01/2024	FEBVAY Vincent, né le 05/01/2000, recruté pour préparer une Licence Professionnelle Productions animales développement sur 1 an	1 500,00 €
MESSALINE à votre service 10 Rue Louis Gallier, Fougères/Bièvre (41120)	1/09/2023	FRANCHON Lana, née le 19/04/2008, recrutée pour préparer un CAP Métiers de la coiffure sur 2 ans	3 000,00 €
TOTAL			99 000.00 €

La Commission Finances et Moyens-Généraux réunie le 8 février 2024 a examiné ces demandes et s'est prononcée favorablement sur chacune d'entre elles et a procédé à l'ajournement des demandes faites par l'entreprise EVERFLY.

Vu Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 5214-16 ;

Vu la délibération N° 27F23-2 du Conseil communautaire du 27 février 2023 adoptant le nouveau dispositif d'aides à l'apprentissage,

Vu le montant des crédits inscrits au budget de la Communauté ;

Le Bureau Communautaire, **à l'unanimité**, décide d'attribuer et de verser l'aide prévue par le dispositif d'aides à l'apprentissage comme susvisé et procède à l'ajournement des demandes faites par la Société EVERFLY

et donne tous pouvoirs à Monsieur le Président ou à son représentant pour signer tous actes et pièces y afférant.

2. ATTRIBUTION DES AIDES A L'INVESTISSEMENT EN MATERIEL

▪ LE COMPTOIR DES P'TITES Z'AFFAIRES, SIS 6 PLACE DU 8 MAI 1945 A CONTRES, COMMUNE DELEGUEE DU CONTROIS-EN-SOLOGNE (41700)

Par courrier du 21 novembre 2023, Madame MIHAILOV-LEGUERE Gaëlle, gérante de la SARL LE COMPTOIR DES P'TITES Z'AFFAIRES, sise 2110 route de Chatres, lieu-dit Chatres à COUDES (41700), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer des travaux d'aménagement du magasin et l'achat de matériel de présentation (étagère, claustra, cintres). Le montant de l'opération est estimé à **17 153,31 € HT**.

▪ BAR LE NARVAL, SIS 1 RUE DE NAGOT A CONTRES, LE CONTROIS-EN-SOLOGNE (41700)

Par courrier du 28 novembre 2023, Monsieur PAUGOY Valentin, gérant du bar le Narval sis 1 rue de Nagot à Contres, commune déléguée du Controis-en-Sologne, sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel les travaux de réaménagement de son bar (réalisation d'un comptoir et d'un escalier). Le montant de l'opération est estimé à **16 856.70 € HT**.

▪ SARL FLEG, sise 5 rue Pierre et Marie Curie à NOYERS-SUR-CHER (41140)

Par courrier du 28 novembre 2023, Monsieur LUCIEN Florent, gérant de la SARL FLEG, sise 5 Pierre et Marie Curie à Noyers-sur-Cher (41140), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de différents matériels de production (foreuse électrique, groupe électrogène, servante). L'entreprise a embauché un ouvrier, M. COCHET Kevin, en mars 2023. Le montant de l'opération est estimé à **7 942.20 € HT**.

▪ SARL FUN DONER, sis 7 rue du Four à Saint-AIGNAN (41110)

Par courrier reçu du 12 janvier 2024, Madame HARMANKAMA Emilie, gérante de la SARL FUN DONER sise 7, rue du Four à Saint-Aignan (41110), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de matériel de cuisine, ainsi que la restauration de sa surface de vente. Le montant de l'opération est estimé à **28 791,67 € HT**.

▪ **LES PORTE-GRAINES, 7 LES HAIES A LASSAY-SUR-CROISNE (41230)**

Par courrier du 12 janvier 2024, de Madame LAURE LYDYE Chantal, gérante de l'entreprise les porte-graines sise 7 les Haies à Lassay-sur-Croisne (41230) sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat d'un entonnoir vibreur. Le montant de l'opération est estimé à **3 315.20 € HT**.

▪ **LA CAVE DES GOURMANDISES, sise 11 Route de Tour à BOURRE, Commune déléguée de Montrichard Val de Cher (41400)**

Par courrier du 12 janvier 2024, de M. gérant de la cave des gourmandises sise 11 route de Tour à Bourré, commune déléguée de Montrichard Val de Cher (41400), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'acquisition d'une tempéreuse à chocolat. Le montant de l'opération est estimé à **17 714.00 € HT**.

▪ **SNC CODE BAR, sis 20 Avenue de la Gare à SELLES-SUR-CHER (41130)**

Par courrier du 22 janvier 2024, de Madame GANDIA Sophie, gérante de l'entreprise SNC CODE BAR, sis 20 avenue de la Gare à Selles-sur-Cher (41130), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de matériel dans le cadre de la rénovation de son restaurant. Le montant de l'opération est estimé à **8 242.76 € HT**.

Après validation de la demande par les membres de la Commission Finances et Moyens Généraux réunie le 8 février 2024, il est proposé au Conseil communautaire, dans le cadre du dispositif « Aide à l'investissement en matériel » au bénéfice des entreprises du territoire, adopté lors de la séance communautaire du 3 juillet 2023, de verser une aide égale à 25% du montant HT de l'investissement réalisé, aide plafonnée à 5 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R1511-10 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Cher-Controis en vigueur ;

Vu le règlement régional d'intervention pour la mise en œuvre du fonds partenarial économie de proximité et du CAP économie de proximité et la convention délégation avec la Région Centre Val de Loire approuvés lors du Conseil du 11 avril 2023 ;

Vu la délibération n° 3J23-8 du Conseil Communautaire du 3 juillet 2023 fixant les modalités du dispositif « Aide à l'Investissement en Matériel » ;

Vu les demandes susvisées ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Moyens Généraux en date du 6 septembre 2023 pour le versement d'une aide égale à 25 % des dépenses éligibles, aide plafonnée à 5 000 € et + 10 % de bonification pour l'embauche d'un salarié ;

Le bureau communautaire, **à l'unanimité**, décide l'octroi des aides à l'investissement suivantes :

LE COMPTOIR DES P'TITES Z'AFFAIRES	Acquisition de matériel	4 288.33 €	+ 10 % pour création d'un emploi
BAR LE NARVAL		4 214.17 €	
SARL FLEG		1 985.55 €	
SARL FUN DONER		5 000.00 €	
LES PORTE-GRAINES		828.80 €	
LA CAVE DES GOURMANDISES		4 428.50 €	
SNC CODE BAR		2 060.69 €	

Urbanisme

3. EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA VENTE DES PARCELLES CADASTREES SECTION A N°357 ET 437 SISES 5 RUE DE GATINES A SEIGY (41110)

La Communauté de Communes Val de Cher-Controis a reçu le 25 janvier 2024 une déclaration d'intention d'aliéner concernant la vente des parcelles cadastrées section A n°357 (3 459 m²) et n°437 (1 350 m²) sises 5 rue de Gâtines à Seigy (41110), appartenant à la SCI DU BOIS DE MONT représentée par Madame Monique BOUCHER et dont le siège social se situe au 39 chemin du Bois de Mont à Fresnes (41700), au prix de 190 000 € TTC, frais d'acte en sus.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L. 211-2,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 13 novembre 2023 déléguant au bureau communautaire, l'exercice du droit de préemption urbain en zone d'activité que les communes auront octroyé à la Communauté,

limité aux opérations d'acquisition par voie de préemption aux biens dont la valeur est inférieure ou égale à 200 000 € HT,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 juin 2021 délégrant le droit de préemption urbain aux communes disposant du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'ex-Val de Cher-Controis, et ce sur l'ensemble de leur territoire à l'exception de certaines zones d'activités,

Vu la demande de déclaration d'intention d'aliéner reçue le 25 janvier 2024 et enregistrée sous le n°041.239.24. U0001 concernant la vente des parcelles cadastrées section A n°357 (3 459 m²) et n°437 (1 350 m²) sises 5 rue de Gâtines à Seigy (41110) et situées en zone UI du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'ex-Val de Cher-Controis,

Considérant que la Communauté de communes Val de Cher-Controis n'a pas de projet sur cette parcelle, Le Bureau communautaire, **à l'unanimité**, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente des parcelles cadastrées section A n°357 (3 459 m²) et n°437 (1 350 m²) sises 5 rue de Gâtines à Seigy (41110), appartenant à la SCI DU BOIS DE MONT représentée par Madame Monique BOUCHER et dont le siège social se situe au 39 chemin du Bois de Mont à Fresnes (41700), au prix de 190 000 € TTC, frais d'acte en sus. Monsieur le Président ou un(e) Vice-président(e) est autorisé à l'effet de signer tous documents nécessaires à la renonciation de ce droit.

Affaires diverses

▪ OBJECTIF ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Monsieur le Président rappelle que la loi Climat-résilience a prévu de faire entrer la politique de l'urbanisme dans une nouvelle ère : celle de la « zéro artificialisation nette ». Elle a en effet consacré deux nouveaux objectifs quantitatifs : d'une part, la réduction de moitié, en dix ans (2021-2031) du rythme d'artificialisation en France ; de l'autre, l'atteinte, d'ici 2050 d'un rythme de « zéro artificialisation nette ». C'est dans un calendrier « serré » que les territoires devront décliner, au sein des documents de planification que sont le Srdadet, le SCoT, le PLUi, le PLU et la carte communale, les quotas de réduction de la consommation des sols, lesquels pourront varier selon les parties de territoire. Ce sont les régions qui vont décider de la répartition des efforts, dans leurs schémas de planification régionale. Cette politique de "zéro artificialisation des sols" risque d'être un frein le développement économique en limitant la construction de nouveaux logements et infrastructures, ce qui pourrait impacter négativement la croissance et l'emploi. Il conviendra de défendre auprès de la Région Centre-Val de Loire les projets pertinents du territoire communautaire. Cette sobriété foncière va impacter également les particuliers désireux de construire leur maison. Il convient donc de communiquer sur cette mutation auprès de tous les acteurs concernés. Madame Karine MICHOT, Vice-présidente en charge de l'aménagement de l'espace, tient également à souligner que seules les exploitations agricoles concernées par une installation agrivoltaïque ne sont pas comptabilisées « dans la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers » et que chacun doit donc être vigilant pour tous les projets d'implantation de parcs photovoltaïques. La problématique consiste à concilier les objectifs du ZAN et le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Monsieur Jean-François MARINIER, Vice-président en charge de l'eau/Assainissement et Gémapi exprime son inquiétude concernant les plus petites communes qui sont déjà impactées par l'exode rural. Madame Karine MICHOT lui indique qu'il existe cependant des leviers pour concrétiser le ZAN. Ainsi il est tout à fait possible de désartificialiser et renaturer des sols urbanisés, afin de leur redonner leurs fonctions écologiques pour récupérer des m² de surface. Le Président conclut qu'une réflexion doit être menée à la fois sur la politique de logement et sur l'aménagement des zones. Il informe l'Assemblée qu'afin d'être accompagné dans la définition des projets tout en favorisant l'optimisation du foncier, Madame Sylvaine VEDERE, Directrice de l'Etablissement Public Foncier « Foncier Cœur de France », est invitée à la conférence des maires fixée le 22 février 2024 afin de présenter leurs stratégies et leurs actions dans le domaine.

▪ COMPETENCES EAUX ET ASSAINISEMENT

Monsieur le Président rappelle que le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes est obligatoire. Il remercie tout particulièrement Monsieur Jean-François MARINIER pour le travail accompli afin de préparer cette prise de compétence. Il est essentiel que chaque acteur impliqué se mobilise pour assurer le succès de ce transfert. Les syndicats exerceront ces compétences en lieu et place de la communauté de communes qui fixera les objectifs et les grandes orientations.

La séance est levée à 20 h 00

Fait à le Controis-en-Sologne, le 19 février 2024

Le Président
Jacques PAOLETTI

